Image not found or type unknown

# Législation pour donner des cours de cosmétiques

Par **Imeian**, le **04/05/2011** à **17:00**

Bonjour,

Je lance une activité en auto-entrepreneur : donner des cours de fabrication de cosmétiques bio. Que dit la loi? Dois-je avoir un diplôme, une qualification? Mes recettes sont-elles soumises à une règlementation, dois-je les déclarer?

Merci de votre aide.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés